

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ORANGE, 22 RUE DE LA REPUBLIQUE 84100 ORANGE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 12 000 €.

M Nemmassi Messaoudi Abderrahmene représentant de la société SASU AB PRO, société par actions simplifiée, actuellement en voie de formation dont le siège social se situe AU 3275 Avenue de l' Amandier 84000 Avignon, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de l' société par actions simplifiée, actuellement en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Madame EL HAJOUI SOUMYA	120	12 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

1427 1831 2775 2276 56

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que

de droit. Le 16 JUIN 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Claire CHARLOT
Chargée d'Affaire Professionnels

Lu et approuvé